



## Indemnité de remboursement anticipé plus frais de dossier

Par **inty**, le **07/06/2013** à **22:31**

Bonjour,  
je suis en train de renégocier le taux d'empreint,  
j'ai un credit de 78 000 euro, et je peux faire un remboursement anticipé qui baisserai mon credit  
à 40 000 euro mais ils me demandent 400 euro de frais de dossier  
et 800 euro pour un remboursement partiel anticipé de mon credit.  
sont t'il en droit de me demander les deux ?  
frais de dossier + indemnité de remboursement .  
les frais de dossier ne sont il pas négociable ?  
merci

inty